

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple -Un But- Une Foi

MINISTERE DES MINES DE L'ENERGIE ET DE L'EAU



Atelier technique national de renforcement des capacités des acteurs du bassin de la volta sur les « solutions fondées sur la nature » en vue de l'élaboration des projets bancables à mettre en œuvre dans les portions nationales et à l'échelle du bassin de la volta.

11 au 13 janvier 2022, Bamako, République du Mali

Février 2022

TABLE DES MATIÈRES

SIGLES ET ABRÉVIATIONS	3
LISTES DES TABLEAUX.....	4
LISTES DES FIGURES.....	4
INTRODUCTION.....	5
1. DEROULEMENT DES TRAVAUX DE L’ATELIER	5
1.1. CEREMONIE D’OUVERTURE	5
1.2. GESTION DES PRELIMINAIRES DE L’ATELIER	7
1.2.1. MISE EN PLACE DU BUREAU ET DES RAPPORTEURS	7
1.2.2. PRESENTATION DES OBJECTIFS ET ADOPTION DE L’AGENDA DE L’ATELIER	8
1.2.3. COLLECTE DES ATTENTES ET CRAINTES DES PARTICIPANTS	8
1.2.4. SEANCE DE PRE-EVALUATION DES CONNAISSANCES DES PARTICIPANTS SUR LES SFN	9
2. COMMUNICATIONS/PRESENTATIONS	10
2.1. COMMUNICATION 1	10
2.2. COMMUNICATION 2	10
2.3. COMMUNICATION 3	10
2.4. COMMUNICATION 4.	11
2.5. COMMUNICATION 2 : DEVELOPPEMENT ET APPROPRIATION DU CONCEPT “SOLUTION FONDEES SUR LA NATURE (SFN)”	12
.....	15
2.6. COMMUNICATION 3 : LE STANDARD MONDIAL SUR LES SOLUTION FONDEES SUR LA NATURE	15
2.7. COMMUNICATION 4 : ENCADREMENT ET FINANCEMENT AXES SUR LES SFN	16
2.8. LA COMMUNICATION 5	16
3. ORGANISATION ET INSTRUCTIONS DES TRAVAUX DE GROUPE.....	17
CONCLUSION	23
ANNEXES	24
ANNEXE 1 : TERMES DE REFERENCE.....	24
ANNEXE 2 : AGENDA DE L’ATELIER.....	28
ANNEXE 3. LA FICHE DU CONCEPT SOLUTIONS FONDEES SUR LA NATURE	30
ANNEXE 4 : NOTE EXPLICATIVE OU ORIENTATION POUR LE CHOIX DES IDEES DE PROJETS OU PROJETS	32

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

ABV	Autorité du Bassin de la Volta
BAD	Banque Africaine du Développement
BM	Banque Mondiale
CIMA	Centre International de Surveillance Environnementale
CLE	Comité Locale pour l'Eau
DNH	Direction Nationale de l'hydraulique
DRH	Direction régionale de l'hydraulique
DGPC	Direction générale de la protection civile
DNDS	Direction Nationale du Développement Social
FA	Fonds d'Adaptation
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
FVC	Fonds Vert pour le Climat
GWP	Global Water Partnership
MME	Ministère des Mines de l'Energie et l'Eau
OMM	Organisation Mondiale de la Météorologie
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PNE	Partenariat National de l'Eau
PREE	Partenariat Regional de l'Eau et l'Environnement
REWARD	Inversion de la dégradation des écosystèmes et de l'eau dans le bassin de la Volta
SAP	Système d'Alerte Précoce
SfN	Solutions Fondées sur la Nature
SFN	Structures Focales Nationales
UICN	Union Internationale pour la Conservation e la Nature
VFDM	Volta Flood and Drought Management

LISTES DES TABLEAUX

Tableau 1: Etat des connaissances des participants avant	9
Tableau 2: Vue d'ensemble de l'auto-évaluation du groupe 1	18
Tableau 3: Vue d'ensemble de l'auto-évaluation du groupe 2	19
Tableau 4: Vue d'ensemble de l'auto-évaluation du groupe 3	20
Tableau 5: Vue d'ensemble de l'auto-évaluation du groupe 4	21
Tableau 6: Etat des connaissances des participants apres	22

LISTES DES FIGURES

Figure 1: Définition schématique des SfN	13
Figure 2: Les défis liés aux SfN	15
Figure 3: Vue d'ensemble de l'auto-évaluation du groupe 1	18
Figure 4: Vue d'ensemble de l'auto-évaluation du groupe 2	19
Figure 5: Vue d'ensemble de l'auto-évaluation du groupe 3	20
Figure 6: Vue d'ensemble de l'auto-évaluation du groupe 4	21
Figure 7: Évaluation de la session sur les SfN	22
Figure 8. « Les Solutions fondées sur la nature sont des actions visant à protéger, gérer de manière durable et restaurer des écosystèmes naturels ou modifiés, pour relever directement les enjeux de société de manière efficace et adaptative tout en assurant le bien-être humain et des avantages pour la biodiversité » (IUCN, 2016).	30
Figure 9. Les huit critères du standard mondial de l’UICN pour les SfN sont tous liés.	30

Introduction

Les 11, 12 et 13 janvier 2022, s'est tenue à l'Hôtel l'Amitié de Bamako, l'atelier technique national de renforcement des capacités des acteurs du bassin de la volta sur les « solutions fondées sur la nature » en vue de l'élaboration des projets bancables à mettre en œuvre dans les portions nationales et à l'échelle du bassin de la volta.

Organisé par le consortium de partenaires de mise en œuvre (l'Organisation Météorologique Mondiale (OMM), le Partenariat Régional de l'Eau de l'Afrique de l'Ouest (GWP-WA), l'Autorité du bassin de la Volta (ABV) avec l'appui technique de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) et le financement du fonds d'adaptation au changement climatique.

Cet atelier a enregistré la participation des représentants de l'Autorité du Bassin de la Volta, de l'Organisation Mondiale de la Météorologie (OMM), le Secrétaire Exécutif du Partenariat Mondial pour l'Eau en Afrique de l'Ouest (GWP-WA), les représentants de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) du Mali et du Burkina, des représentants des services hydrologiques, météorologiques, de la Protection Civile, du Développement Social, des agences spécialisées en environnement, du développement durable, des Chefs de projets/programmes, des organisations Internationales et Institutions de Coopération Régionale, les Chefs de services nationaux concernés, la société civile et de la Direction Régionale de l'Hydraulique Mopti (Cf. Liste de présence en annexe).

1. Déroulement des travaux de l'atelier

L'atelier s'est déroulé selon l'ordre du jour suivant :

- ❖ Cérémonie d'ouverture ;
- ❖ Mise en place/désignation du présidium et des rapporteurs ;
- ❖ Communications.

1.1. Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture a été marquée par trois allocutions et un discours d'ouverture :

- Allocution du Directeur Pays de l'UICN
- Allocution du représentant de l'OMM
- Allocution du Directeur Exécutif Adjoint de l'ABV
- Discours d'ouverture du Ministre des Mines, de l'Energie et de l'Eau du Mali.
-

- **Allocution du Représentant de l'UICN**

Dr. SOMDA a tout d'abord souhaité la bienvenue à tous les participants. Il a ensuite indiqué que les SfN sont des solutions pour répondre aux défis globaux de développement dans le monde y compris celui du développement durable et particulièrement de la conservation de la nature et de la biodiversité. Il a rappelé le contexte et les objectifs de l'atelier qui entre dans le

cadre du projet VDFM. Pour lui, les changements climatiques, associés à la dégradation des écosystèmes, posent des problèmes et il est tout à fait normal d'appliquer la nature pour trouver des solutions aux problèmes qu'on lui pose. Le concept SfN est une approche pour une solution efficace aux problèmes de Changement Climatique. Les SfN constituent une alternative rentable pour contribuer à la réduction des risques et catastrophes naturelles. Dans cette lutte, la région du Bassin de la Volta joue un rôle important dans le maintien des écosystèmes. L'UICN a lancé le premier standard international sur les SfN en 2020, une approche dont les réflexions ont commencé depuis une décennie pour permettre aux pays de s'y adapter.

- **Allocution du Représentant de l'OMM**

C'est Ramesh Tripathi qui a prononcé l'allocution de l'OMM. Celui-ci a tout d'abord souhaité la bienvenue aux participants et situé l'objectif de l'atelier qui est de renforcer les capacités des acteurs pour la connaissance et la prise en compte des SfN dans l'élaboration des projets bancables. Il ajoutera que cette activité se réalise dans le cadre du projet VDFM est appuyée par l'UICN un des partenaires techniques de l'OMM. Pour finir, il a souhaité bons travaux aux participants.

- **Allocution du Représentant du Directeur Exécutif de l'ABV**

Le Directeur Exécutif Adjoint de l'ABV, a, au nom du Directeur Exécutif, et du Consortium OMM - GWP-AO-ABV, souhaité la bienvenue à tous les participants à l'atelier sur les SFN et les a remerciés pour leur présence malgré les agendas chargés. Il a particulièrement remercié la Structure Focale Nationale dont les cadres et agents ont œuvré pour la réussite de l'atelier. Il a enfin adressé ses vifs remerciements au Ministère des mines, de l'énergie et de l'eau du Mali, Ministère de tutelle de l'ABV dans ce pays pour son accueil chaleureux et les facilités orchestrées pour un bon séjour des participants pendant ces trois (3) jours d'atelier. Revenant au centre d'intérêt de cet atelier, il constate avec amertume que la nature se meurt avec la biodiversité. Face à cette situation, des réflexions sur des solutions durables et applicables sont en cours dont les Solutions Fondées sur la Nature, une approche promue par l'UICN Cette approche offre des solutions que la nature elle-même nous propose pour la prémunir du spectre de sa dégradation. La tenue de cet atelier d'une importance capitale dans le cadre de l'exécution du Projet VDFM, a été l'une des recommandations issues de l'atelier régional de Juin 2021 tenu à Ouaga sur des résultats d'études relatifs aux SfN. Cette recommandation a voulu qu'un atelier soit organisé dans chacun des six (6) pays en vue de renforcer les capacités des acteurs concernés sur les SfN. Aussi, rappellera-t-il que les objectifs de cet atelier sont de renforcer les connaissances et les capacités des acteurs de la portion nationale du bassin de la Volta en vue de l'élaboration des projets bancables à mettre en œuvre dans les portions nationales et à l'échelle du bassin de la Volta. Convaincu que nul n'a le monopole de la connaissance et que celle-ci est surtout dans la salle, Monsieur le Directeur Exécutif de l'ABV a encouragé les participants à des échanges et partages ouverts et cordiaux.

- **Discours d'ouverture du Ministre des Mines, de l'Energie et de l'Eau du Mali**

Dans son discours d'ouverture, Monsieur Seydou Lamine TRAORE, Ministre des Mines, de l'Energie et de l'Eau, a souhaité aux participants la bienvenue et un agréable séjour à Bamako, en terre hospitalière Africaine du Mali.

Il a ensuite rappelé que le projet « Intégration de la gestion des inondations et de la sécheresse et de l'alerte précoce pour l'adaptation au changement climatique dans le bassin de la Volta (VFDM) », s'inscrit en droite ligne des priorités du Mali en matière de gestion des risques de catastrophes.

Le Ministre, dans ses propos affirme que la portion malienne du bassin de la Volta regorge d'importantes potentialités naturelles. Cependant selon les constats et les témoignages, ces ressources sont confrontées depuis quelques années, aux effets néfastes du changement climatique, qui se traduisent par des phénomènes extrêmes comme les sécheresses ou les inondations avec d'importants dégâts.

Par la suite, Monsieur le Ministre a rappelé l'objectif général du présent atelier qui vise à renforcer les capacités des acteurs de la portion nationale du bassin de la Volta au Mali sur l'approche « Solutions fondées sur la Nature » et sa prise en compte dans le développement des projets bancables à soumettre pour financement.

Il a salué l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) qui mène des actions de protection de notre chère planète contre les menaces persistantes, désastreuses des phénomènes anthropiques et du les changements climatiques.

Avant de terminer ses propos, Monsieur le Ministre a réitéré ses remerciements à tous les Partenaires Techniques et Financiers pour leurs appuis constants et les a invités à poursuivre les efforts à l'endroit de l'Autorité du Bassin de la Volta.

Il a enfin terminé son discours par les mots d'encouragement et d'espoir à tous les participants et déclare ouverts, les travaux de l'atelier technique national de renforcement des capacités des acteurs du bassin de la Volta sur les « Solutions fondées sur la Nature » en vue de l'élaboration des projets bancables à mettre en œuvre dans les portions nationales et à l'échelle du bassin de la Volta.

1.2. Gestion des préliminaires de l'atelier

Avant d'entamer les travaux proprement dit, on a procédé à la gestion des préliminaires de l'atelier. Il s'agit de (i) la mise en place du bureau de séance ; (ii) la présentation des objectifs et de l'agenda de l'atelier ; (iii) la collecte et l'analyse des attentes et contraintes ainsi que (iv) la pré-évaluation des connaissances des participants.

1.2.1. Mise en place du Bureau et des rapporteurs

Pour la coordination des échanges et des travaux de groupes, un présidium a été mis en place (tableau n°1). Ce présidium était composé comme suit :

- **Président** : M. Navon CISSE, Président du Partenariat National de l'Eau au Mali ;
- **Rapporteurs** :
 - Sadio TOURE, de la Direction nationale de l'hydraulique (DNH)
 - Mamadou SAMAKE, de l'Agence nationale de la Météorologie du Mali (MALI-METEO)
 - Bakary DAO, de la Direction générale de la protection civile (DGPC)

1.2.2. Présentation des objectifs et adoption de l'Agenda de l'atelier

Les objectifs, les résultats attendus, la méthodologie, et l'agenda et les normes de bonne conduite de l'atelier ont été présentés. Aussi, le projet « Intégrer la gestion des inondations et de la sécheresse et de l'alerte rapide pour l'adaptation au changement climatique dans le bassin de la Volta (VFDM) », a-t-il été présenté dans ses composantes et son objectif. Le rappel a également permis de présenter aux participants le cadre d'implémentation du projet VFDM qui est le bassin de la Volta que partagent les 06 pays que sont le Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Mali et Togo. Aussi, l'agenda présenté a-t-il été soumis aux amendements avant son adoption pour les trois (3) journées. N'ayant pas reçu d'amendement, l'agenda proposé a été adopté comme tel. Son adoption par acclamation a ouvert définitivement les travaux techniques de l'atelier qui comprennent l'évaluation des connaissances, des attentes et craintes des participants, les communications et la conduite des travaux de groupes.

1.2.3. Collecte des attentes et craintes des participants

Après la mise en place du bureau pour la conduite des travaux, l'on a procédé à la collecte des attentes et des craintes liés à la tenue de l'atelier.

L'analyse ces attentes fait ressortir les principales suivantes :

Quelques attentes émises par les participants

- Maîtriser le concept et pouvoir l'appliquer ;
- Accroître les connaissances sur les solutions fondées sur la nature ;
- Comprendre les mécanismes de financement ;
- Mieux comprendre le rôle des SfN dans l'adaptation au changement climatique et leur prise en compte dans le montage des projets bancables ;
- Connaître et maîtriser les méthodes d'évaluation des SfN dans la mise en œuvre d'un projet ;
- Comment intégrer les SfN aux plans de développement national, régional et local ;
- Comment prendre en compte les solutions fondées sur la nature en agriculture et en élevage.

Quant aux craintes, il faut noter ce qui suit :

- Insuffisance du temps pour développer le concept et permettre son appropriation ;

- Mise en œuvre effective du concept dans la pratique ;
- Niveau de développement des projets en salle ;
- Ne pas savoir appliquer correctement les SfN.

1.2.4. Séance de pré-évaluation des connaissances des participants sur les SfN

Ensuite, il y a eu une pré-évaluation des connaissances sur le concept SFN qui a porté sur :

- La définition de Solution fondée sur la Nature « SfN » à travers les trois (3) expressions de pré-test ;
- L'indication de l'intrus parmi les types d'actions ne correspondant pas aux « SfN » soumis aux participants ;
- Le choix de la bonne réponse parmi les trois (3) affirmations correspondant au (solution inspirées, solutions dérivées et solution fondées sur la Nature) soumis également aux participants pour test.

Tableau 1: ETAT DES CONNAISSANCES DES PARTICIPANTS AVANT

Questions	Bonne réponse		Mauvaise réponse		Ne sait pas		Total	
Question 1	17	59%	12	41%	0	0%	29	100%
Question 2	7	24%	20	69%	2	7%	29	100%
Question 3	4	14%	25	86%	0	0%	29	100%

A l'issu de la pré évaluation, on note que le concept est moyennement maîtrisé par les participants (59%). Cependant les actions à mener dans le cadre d'un projet SFN ne sont pas très bien connus ainsi que la différence (24%) entre les SFN et les solutions dérivées de la nature, inspirées par la nature et solutions douces.

Après la collecte et l'analyse des attentes et la pré-évaluation des connaissances, les travaux se sont poursuivis avec les différentes communications.

2. Communications/Présentations

Plusieurs communications ont été livrées au cours de l'atelier. Il s'est agi des suivantes.

2.1. *Communication 1*

Elle a porté sur le Projet « Intégrer la gestion des inondations et de la sécheresse et de l'alerte rapide pour l'adaptation au changement climatique dans le bassin de la Volta (VFDM) », présenté par l'ABV.

2.2. *Communication 2*

Elle a porté sur l'état des lieux de la portion malienne du bassin de la Volta, présenté par la DNH.

Suite à ces deux communications, des questions de compréhensions ont été posées sur les activités du projet, la situation sécuritaire de la zone d'intervention du projet, le fonctionnement/gestion du barrage de Lery pour la portion Malienne. A toutes ces questions et préoccupations des réponses satisfaisantes ont été apportées.

2.3. *Communication 3*

Elle a permis de présenter les idées de projets nationaux.

Cette présentation a porté sur huit (8) idées de projets. Il s'agit des idées de projet ci-dessous indiquées :

- ✚ Le Projet de renforcement du suivi quantitatif et qualitatif des ressources en eau du bassin du Sourou au Mali ; par le représentant de la DNH ;
- ✚ Le Projet de Gestion Intégrée des ressources en eau des dix (10) Communes des cercles de Bandiagara, Bankass, Koro et Douentza au centre du Mali dans le Sourou par le représentant de la DNH.
- ✚ Le Projet Nexus Innovant autour des Produits et Connaissances du Sous bassin de Sourou ; par le représentant de la DRH-Mopti.
- ✚ Le Projet de renforcement de la résilience des populations de Bandiagara et Bankass face aux changements climatiques ; par le la représentante de la DNDS.
- ✚ Le Projet pilote de renforcement de capacité des populations locales, pour une gestion durable des écosystèmes, une valorisation des services éco systémiques et une réduction des risques et catastrophes dans le bassin de la volta au Mali ; par le représentant de Mali Météo.
- ✚ Le projet d'analyse des impacts de la mise en œuvre du SAGE du Sourou sur l'environnement et la biodiversité ; par le représentant de la DNH.

- ✚ Le Projet de restauration de l'écosystème de Ségué avec des espèces menacées et disparues du *Pterocarpus lucens* (bara) et *Acacia* Sénégal dans le Sourou ; par le représentant de DNEF.
- ➡ Projet de protection de l'environnement, de promotion de la biodiversité et de désenclavement du bassin par l'aménagement et la protection de 20 182 ha, de 26 arboretums, de 8 zones de défens ; par le représentant de la DNH.

2.4. *Communication 4.*

La communication 4 a porté sur le Développement et appropriation du concept « Solutions fondées sur la nature » fait par les représentants de l'UICN. Le développement et l'appropriation du concept a été articulés autour des sous-thèmes suivants :

- ✚ Le Concept des Solutions fondées sur la Nature (SfN)

Le concept « solution fondée sur la nature » qui se définit comme les actions visant à protéger, gérer de manière durable et restaurer des écosystèmes naturels ou modifiés, pour relever directement les enjeux de société de manière efficace et adaptative tout en assurant le bien-être humain et des avantages pour la biodiversité » (IUCN, 2016).

Il faut bien distinguer les SfN des autres concepts tels que : les solutions dérivées de la nature et les solutions inspirées de la nature qui en bénéficient de la nature mais n'ont pas un bénéfice sur celle-ci et les fonctions écosystémiques.

Les questions suscitées par la présentation du concept ont reçu toutes des réponses satisfaisantes.

- ✚ La présentation du Standard Mondial de l'UICN pour les Solutions fondées sur la Nature.

Ce thème a porté sur :

- À quoi ressemble le Standard ?
La description détaillée des huit (8) critères et des vingt-huit (28) indicateurs.
- À quoi ressemble l'outil d'autoévaluation ?
L'outil d'autoévaluation permet chaque à promoteur de projet, d'évaluer soit même le projet selon les critères et indicateurs « SfN »

De façon synthétique le standard répond aux éléments suivants :

- 1) Les SfN répondent efficacement à des défis de la société ;
- 2) La conception d'une SfN est une question d'échelle ;
- 3) Les SfN procurent des avantages nets à la biodiversité et à l'intégrité des

- écosystèmes ;
- 4) Les SfN sont économiquement viables ;
 - 5) Les SfN reposent sur des processus de gouvernance inclusifs, transparents et habilitants ;
 - 6) Les SfN trouvent un juste équilibre entre la réalisation de leur(s) objectif(s) principal (aux) et la prestation continue d'avantages multiples.
 - 7) Les SfN sont gérées de façon adaptative, sur la base de données probante.
 - 8) Les SfN sont durables et inscrites dans un contexte de compétence approprié.

Ces critères se déclinent en 28 indicateurs.

 Encadrement et financement axés sur les Solutions fondées sur la Nature.

Ce sous-thème a porté sur :

- le Cycle de projet et les Critères des Solutions fondées sur la Nature ;
- les sources de financement et leurs procédures et exigences ; chaque fonds à ses procédures propres à lui mais aussi les principaux domaines dans lesquels il intervient ; dans tous les cas, tous les fonds sont aujourd'hui regardant sur la pris en compte des exigences SfN dans le montage des projets ou des programmes.
- La nécessité pour les structures nationales d'initier des projets nationaux et de travailler étroitement avec les Autorités nationales désignées (AND) pour leur préqualification et pour la suite à donner. Les AND connaissent les Structures accréditées pouvant porter les idées de projet jusqu'à leur financement. Dans chaque pays il en existe ces structures.

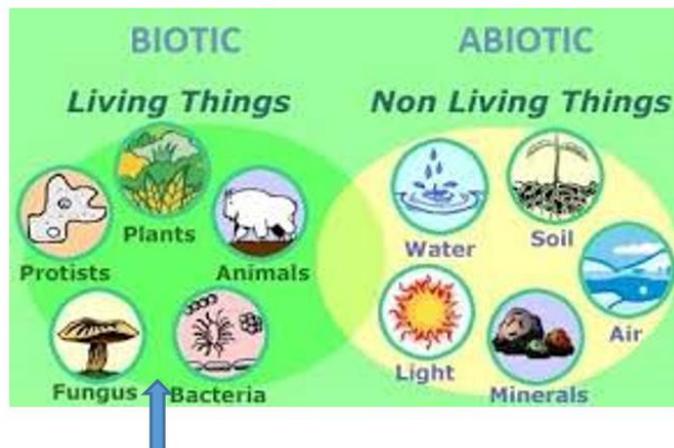
2.5. *Communication 2 : Développement et appropriation du concept "Solution Fondées sur la Nature (SfN)"*

Le formateur de l'UICN Dr Jacques SOMDA a, dans sa communication présenté l'UICN comme le réseau environnemental le plus vaste au monde. Il comprend plus de quinze mille (15,000) experts répartis en 6 commissions. Il comprend également 1200 staffs qui travaillent avec environ 1,300 membres. C'est une organisation de membres comprenant des États, des organisations gouvernementales et des organisations non gouvernementales. N'importe quelle organisation qui a les mêmes visions que l'UICN peut être membre de l'UICN. Cette vision se définit comme « un monde juste qui valorise et conserve la nature » et sa mission c'est d'influencer les politiques à partir de la science, des arguments adaptés, des informations et des preuves. Ceci est possible en fournissant des informations scientifiques aux décideurs pour qu'ils prennent les meilleures décisions, qu'ils travaillent à faire avancer les causes et les raisons de la diversité biologique.

Il a ensuite fait une revue de différents concepts. Il a précisé la définition des termes « nature » et « environnement » qui sont souvent utilisés à tort et à travers. L'environnement, généralement

défini comme l'ensemble de tout ce qui nous entoure, comprend deux (02) parties : une partie biotique et une partie abiotique. La nature est une partie de l'environnement et c'est l'ensemble des éléments biotiques. Ainsi pour définir les SfN, il faut faire référence aux éléments biotiques de l'environnement.

Une solution fondée sur la nature doit rendre en compte 2 piliers : sauvegarde de la nature et sauvegarde de la société. Si un des piliers empêche la réalisation de l'autre, la solution n'est alors pas fondée sur la nature. Il a donné l'exemple de la mise en place d'une aire protégée dont les communautés ne peuvent pas profiter, qui n'est pas une SfN.



Environnement : Tout ce qui nous entoure (des arbres, des montagnes, des routes, des bâtiments, des choses et même des personnes). Il comprend des:

- Eléments biotiques sont tous les organismes vivants.
- Eléments abiotiques comprennent tous les êtres non vivants.

Nature: Ensemble d'éléments biotiques et de leur interactions avec les éléments abiotiques

Figure 1: Définition schématique des SfN

Il en ressort que toutes les actions de conservations ne sont pas des SfN et l'accent est mis sur l'abondance de la biodiversité et non sa rareté. Ainsi une solution est déclarée fondées sur la nature lorsqu'elle passe tous les standards adoptés par le conseil de l'UICN.

Le fondement de cette approche est qu'on a suffisamment de ressource pour que la nature et la société cohabitent. Le progrès exige de la précision. Depuis 2016, la définition des SfN a été stabilisé, et on retient que les Solutions fondées sur la Nature sont "les actions visant à protéger, gérer de manière durable et restaurer des écosystèmes naturels ou modifiés pour relever directement les défis de société de manière efficace et adaptative, tout en assurant le bien-être humain et en produisant des bénéfices pour la biodiversité".

Aussi, les solutions fondées sur la nature se définissent-elles comme « les actions visant à protéger, gérer de manière durable et restaurer des écosystèmes naturels ou modifiés pour relever directement les défis de société de manière efficace et adaptative, tout en assurant le bien-être humain et en produisant des bénéfices pour la biodiversité. Elles s'appuient sur les écosystèmes afin de relever les défis globaux comme la lutte contre les changements climatiques, la gestion des risques naturels, la santé, l'accès à l'eau, la sécurité alimentaire. Elles se déclinent en trois types d'actions, pouvant être combinées dans les territoires et avec des solutions d'ingénierie civile (préservation d'écosystèmes fonctionnels et en bon état

écologique, amélioration de la gestion d'écosystèmes pour une utilisation durable par les activités humaines et restauration d'écosystèmes dégradés ou la création d'écosystèmes ».

Ce concept est différent de ceux des solutions dérivées et inspirées par la nature, qui sont elles aussi nécessaires pour parvenir à un avenir durable à faible teneur en carbone (énergie éolienne par exemple).

Il a également présenté les potentialités des SfN permettant de relever 7 défis majeurs de l'humanité : atténuation et adaptation au changement climatique, réduction des risques naturels, développement socio-économique, santé humaine sécurité alimentaire, sécurité de l'approvisionnement en eau, dégradation environnementale et perte de biodiversité. Il a présenté quelques statistiques dont 170 milliards comme estimation des bénéfices des services écosystémiques mondiaux des SfN axées sur le climat, et 1, 4 milliards comme estimation du nombre de personnes auxquelles les SfN pourraient fournir de l'eau potable propre et sûre, soit une économie de 140 milliards dollars/an.

A la question de savoir comment la nature intervient dans la santé humaine, Dr. SOMDA a répondu en ses termes : les radiothérapeutes utilisaient les éléments de la nature pour la fabrication des médicaments), de nos jours encore, il n'est pas rare que voir utiliser les plantes aux vertus diverses pour soigner certaines maladies. On peut même dire que la plupart des médicaments pharmaceutiques sont fabriqués à base des plantes ou en utilisant les propriétés médicinales de ces plantes.



Figure 2: Les défis liés aux SfN

Généralement parlant de l'utilisation, cette approche permet d'atteindre les 17 objectifs du développement durable (ODD) à travers différents approches SfN ciblés comme :

- Restaurations des écosystèmes
- Spécifique défi ciblé (i.e. réduction des risques de catastrophes, adaptation au changement climatique)
- Infrastructure (i.e. naturelles, vertes)
- Gestion des écosystèmes
- Protection des écosystèmes

Ensuite il a expliqué la différence entre les solutions fondées sur la nature, les solutions inspirées de la nature et les solutions dérivées de la nature. Ainsi la SfN utilise la nature dans le cas des solutions dérivées, la nature permet à la solution de fonctionner et dans le cas des solutions inspirées de la nature, les solutions sont inspirées d'éléments de la nature. C'est le cas des avions dont la forme et le fonctionnement s'inspirent des oiseaux.

2.6. Communication 3 : le standard Mondial sur les Solution fondées sur la Nature

Dr. Jacques SOMDA en présentant sa communication, a souligné que le standard Mondial sur les solutions fondées sur la Nature, sont composé de huit (08) critères qui se présentent comme suit :

1. Les SfN répondent efficacement à des défis de la société ;
2. La conception d'une SfN est une question d'échelle ;
3. Les SfN procurent des avantages nets à la biodiversité et à l'intégrité des

écosystèmes ;

4. Les SfN sont économiquement viables ;
5. Les SfN reposent sur des processus de gouvernance inclusifs, transparents et habilitants ;
6. Les SfN trouvent un juste équilibre entre la réalisation de leur(s) objectif(s) principal (aux) et la prestation continue d'avantages multiples.
7. Les SfN sont gérées de façon adaptative, sur la base de données probante.
8. Les SfN sont durables et inscrites dans un contexte de compétence approprié.

Ces critères se déclinent en 28 indicateurs.

2.7. Communication 4 : Encadrement et financement axés sur les SfN

Le communicateur, Dr. Jacques SOMDA, avant de passer en revue les principaux bailleurs a fait une brève présentation du cycle d'un projet en rapport avec les solutions fondées sur la nature. Il a notamment insisté sur les étapes du diagnostic, de la planification et du suivi-évaluation qui doit faire l'objet d'attention particulière dans les SfN.

Plusieurs bailleurs bilatéraux (Allemagne, Royaumes Unis, Japon, etc.) et multilatéraux (Fonds vert pour le Climat, Fonds d'Adaptation, Fonds pour l'Environnement Mondial, Union Européenne, etc.) sont intéressés et très sensible par les SfN.

2.8. La communication 5

Dr. DIBI MILLOGO, Directeur adjoint de l'ABV a présenté le contexte physique de l'Autorité du Bassin de la Volta qui se traduit par l'existence d'un cours d'eau long de 1850 km et dont la superficie est estimée à 400 000 km². C'est un espace de potentialités qui connaît un niveau de dégradation des ses ressources naturelles et des écosystèmes naturels avec pour corollaire la pauvreté économique des populations. Ces communautés subissent par ailleurs les effets des changements climatiques notamment par l'occurrence de plus en plus rapprochée des inondations et des sécheresses.

Aussi, le processus de création de l'Autorité du Bassin de la Volta a-t-il été présenté ainsi que les missions auxquelles elle est assignée par les six (6) Etats membres à savoir le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Mali et le Togo.

Depuis sa création, l'ABV a initié plusieurs actions dont notamment la conception et la négociation des projets pour répondre aux nombreux défis auxquels elle fait face dans un contexte de changement climatique.

Dans le cadre de la formation sur les SfN, était-il donc nécessaire de présenter certains projets et se faire une idée sur la prise en compte au nom des SfN dans leur montage et dans leur exécution. Pour rappel, on peut citer les projets suivants.

- Projet « intégrer la gestion des inondations et des sécheresses et l'alerte rapide pour l'adaptation au changement climatique dans le bassin de la volta » (VFDMM) ;

- Reversing ecosystem and water degradation in the Volta River basin (REWARD);
- Projet « partenariat régional sur l'eau et l'environnement en Afrique centrale et occidentale (PREE) » ;
- Développement des connaissances pour lutter contre la fragilité régionale et renforcer la résilience dans le bassin de la volta ;
- Programme de gestion des ressources naturelles pour le développement résilient face au changement climatique dans le bassin de la volta ;
- Projet de développement intégré du bassin de la volta (**PDI-VOLTA**).

La GIRE étant fondée sur la gestion durable des ressources en eau pour répondre aux besoins environnementaux et sociaux, les projets mis en place en soutien sont à priori SfN sensibles.

3. Organisation et instructions des travaux de groupe

Ce point a fait l'objet de communication par l'UICN pour expliquer les mandats des différents groupes :

- les Objectifs et étapes du travail en groupe ;
- la dynamique du travail en groupe.

A la suite de cet exposé, quatre groupes de travail ont été mis en place sous la présidence des têtes de file proposées. Aussi, chaque groupe aura à analyser deux projets afin d'y intégrer les propositions d'amélioration tenant compte des « SfN ».

Les groupes ont travaillé sur la base d'un canevas d'évaluation de projets SFN mis à disposition par les organisateurs portant sur 8 critères et 24 indicateurs à l'aide d'orientations stratégiques.

En atelier de synthèse, sur la base d'une notation des indicateurs, les projets ont été présentés et évalués en termes de SFN et un diagramme « automatique » d'évaluation globale intitulé « vu d'ensemble de l'auto-évaluation » est obtenu donnant le résultat sur la qualité du projet formulé. Ces travaux ont été effectués au sein de quatre (4) groupes de travail dont les résultats se présentent comme suit :

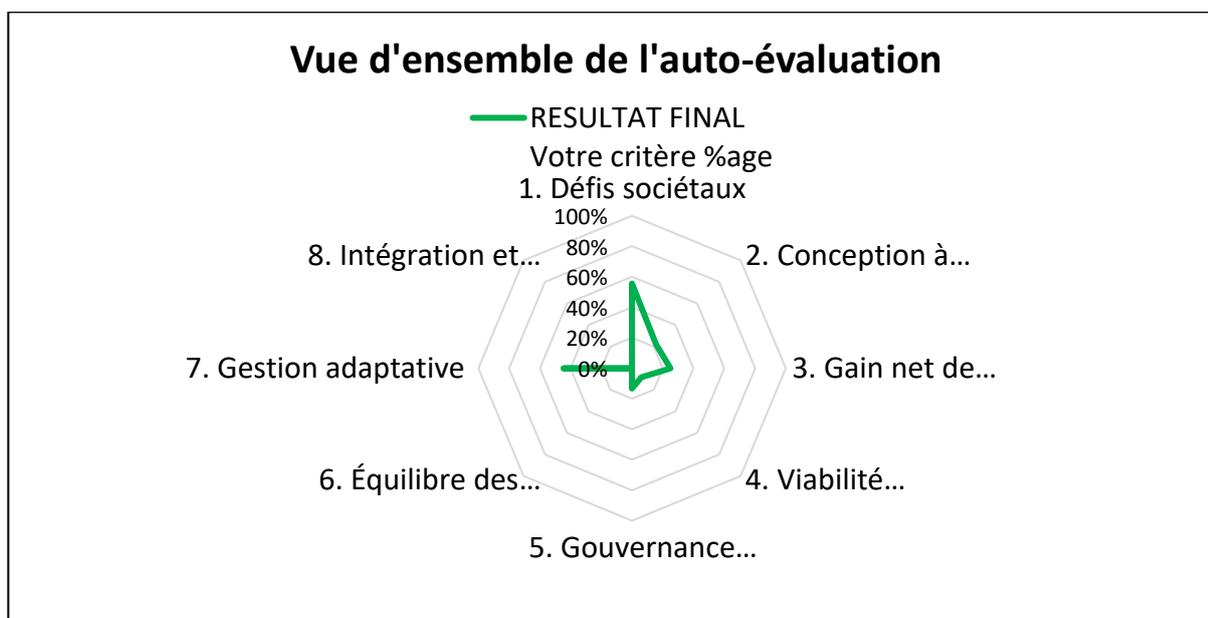
Groupe 1 : Projet de renforcement de la résilience des populations de Bandiagara et Bankass face aux changements climatique

Tableau 2:Vue d'ensemble de l'auto-évaluation du groupe 1

Critère	Score de votre critère	Score Maximum	Critère Normalisé	RESULTAT FINAL Votre critère %
1. Défis sociétaux	5	9	0,56	0,6
2. Conception à l'échelle	2	9	0,22	0,2
3. Gain net de biodiversité	3	12	0,25	0,3
4. Viabilité économique	1	12	0,08	0,1
5. Gouvernance inclusive	2	15	0,13	0,1
6. Équilibre des compromis	0	9	0,00	0,0
7. Gestion adaptative	4	9	0,44	0,4
8. Intégration et durabilité	0	9	0,00	0,0
Total			1,69	0,2

Légende		Résultat
1,0	Fort	Intervention conforme au Standard mondial de l'UICN pour les SfN.
0,7	Adéquat	
0,5	Partiel	
0,2	Insuffisant	Intervention non conforme au Standard mondial de l'UICN pour les SfN.

Figure 3:Vue d'ensemble de l'auto-évaluation du groupe 1

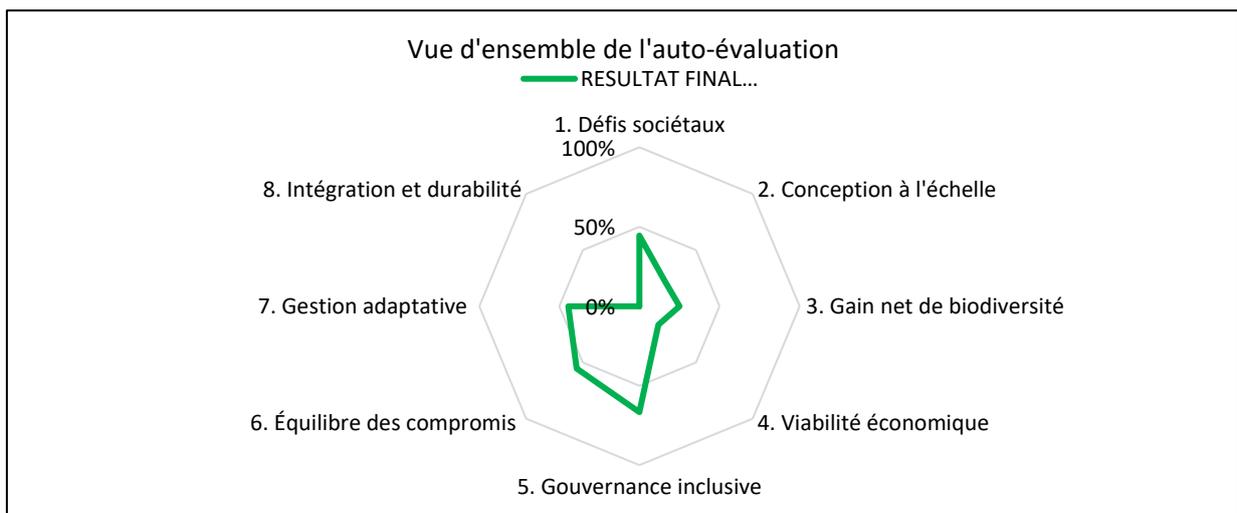


Groupe 2 : Projet pilote de renforcement de capacité des populations locales, pour une gestion durable des écosystèmes, une valorisation des services écosystémiques et une réduction des risques et catastrophes dans le bassin de la volta au MALI

Tableau 3: Vue d'ensemble de l'auto-évaluation du groupe 2

Critère	Score de votre critère	Score Maximum	Critère Normalisé	RESULTAT FINAL Votre critère %
1. Défis sociétaux	4	9	0,44	0,4
2. Conception à l'échelle	2	9	0,22	0,2
3. Gain net de biodiversité	3	12	0,25	0,3
4. Viabilité économique	2	12	0,17	0,2
5. Gouvernance inclusive	10	15	0,67	0,7
6. Équilibre des compromis	5	9	0,56	0,6
7. Gestion adaptative	4	9	0,44	0,4
8. Intégration et durabilité	0	9	0,00	0,0
Total			2,75	0,3
Légende		Résultat		
1,0	Fort	Intervention conforme au Standard mondial de l'UICN pour les SfN.		
0,7	Adéquat			
0,5	Partiel			
0,2	Insuffisant			

Figure 4: Vue d'ensemble de l'auto-évaluation du groupe 2



Groupe 3 : Projet de renforcement du suivi quantitatif et qualitatif des ressources en eau du bassin du Sourou au Mali

Tableau 4: Vue d'ensemble de l'auto-évaluation du groupe 3

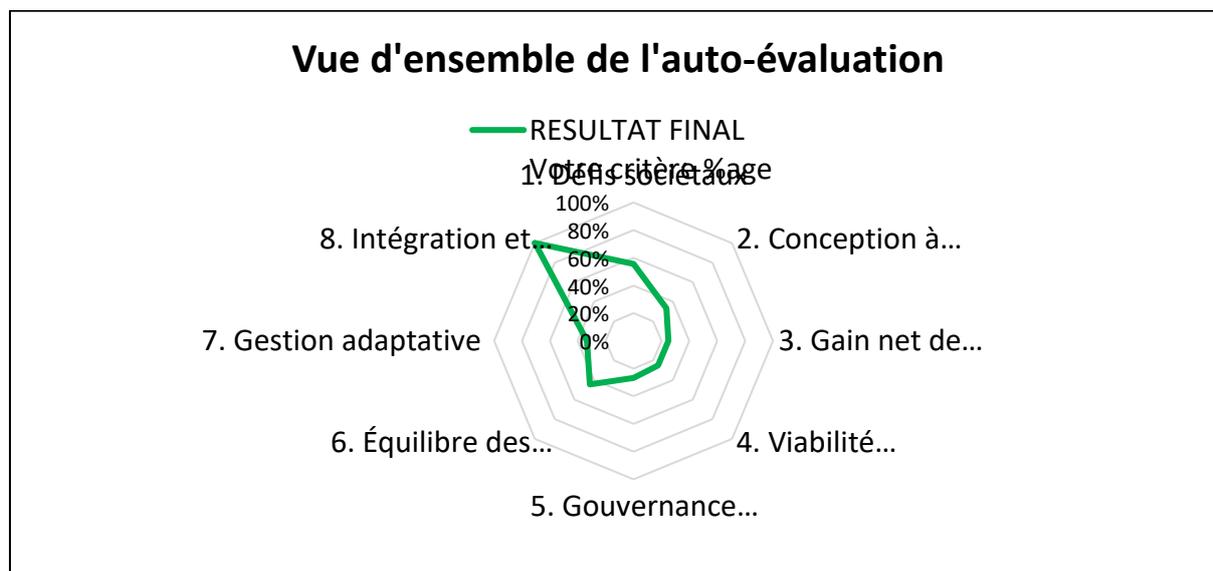
Critère	Score de votre critère	Score Maximum	Critère Normalisé	RESULTAT FINAL Votre critère %age
1. Défis sociétaux	5	9	0,56	0,6
2. Conception à l'échelle	3	9	0,33	0,3
3. Gain net de biodiversité	3	12	0,25	0,3
4. Viabilité économique	3	12	0,25	0,3
5. Gouvernance inclusive	4	15	0,27	0,3
6. Équilibre des compromis	4	9	0,44	0,4
7. Gestion adaptative	3	9	0,33	0,3
8. Intégration et durabilité	9	9	1,00	1,0
Total			3,43	0,4

Légende	Résultat
1,0	Fort
0,7	Adéquat
0,5	Partiel
0,2	Insuffisant

Intervention conforme au Standard mondial de l'UICN pour les SfN.

Intervention non conforme au Standard mondial de l'UICN pour les SfN.

Figure 5: Vue d'ensemble de l'auto-évaluation du groupe 3



Groupe 4 : Projet d'analyse des impacts de la mise en œuvre du SAGE du Sourou sur l'environnement et la biodiversité

Tableau 5: Vue d'ensemble de l'auto-évaluation du groupe 4

Critère	Score de votre critère	Score Maximum	Critère Normalisé	RESULTAT FINAL Votre critère %
1. Défis sociétaux	0	9	0,00	0,0
2. Conception à l'échelle	1	9	0,11	0,1
3. Gain net de biodiversité	0	12	0,00	0,0
4. Viabilité économique	1	12	0,08	0,1
5. Gouvernance inclusive	3	15	0,20	0,2
6. Équilibre des compromis	0	9	0,00	0,0
7. Gestion adaptative	0	9	0,00	0,0
8. Intégration et durabilité	2	9	0,22	0,2
Total			0,62	0,1

Légende		Résultat
1,0	Fort	Intervention conforme au Standard mondial de l'UICN pour les SfN.
0,7	Adéquat	
0,5	Partiel	
0,2	Insuffisant	Intervention non conforme au Standard mondial de l'UICN pour les SfN.

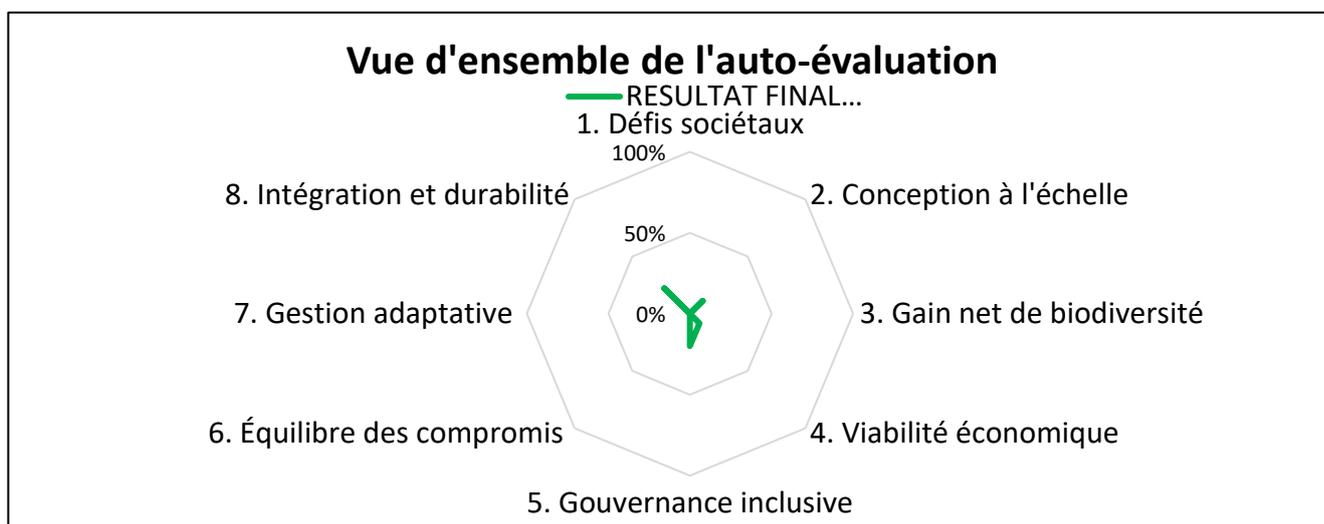


Figure 6: Vue d'ensemble de l'auto-évaluation du groupe 4

4. Séance d'évaluation à la fin de l'atelier

Avant la clôture de l'atelier, on a réalisé deux évaluations :

- 4.1. Une évaluation des connaissances acquises sur les SfN à la fin de leur formation qui a donné les résultats consignés dans le tableau ci-dessous

Tableau 6: ETAT DES CONNAISSANCES DES PARTICIPANTS APRES

Questions	Bonne réponse		Mauvaise réponse		Ne sait pas		Total	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Question 1	20	65%	10	32%	1	3%	31	100%
Question 2	8	26%	21	68%	2	6%	31	100%
Question 3	8	26%	22	71%	1	3%	31	100%

Les résultats post évaluation de l'état des connaissances dans le tableau ci-dessous font ressortir une légère progression : ce qui note une réception à l'acceptabilité de ce nouveau concept.

- 4.2. Une évaluation de la session (appréciation du déroulement, du contenu et des aspects logistiques. Les résultats de cette évaluation se présentent comme suit :

L'évaluation de la session a porté sur les éléments ci-après Les communications sur le Développement et appropriation du concept "Solutions fondées sur la nature", sur la "Prise de contact avec le Standard Mondial sur les Solutions Fondées sur la Nature", sur les "Opportunités et mécanisme de financement des projets bancables axés sur les Solutions Fondées sur la Nature", sur l' "Etat des lieux de la portion nationale du bassin de la Volta" et sur les "Expériences présentes et futures axées sur les « Solutions fondées sur la nature » dans le bassin de la Volta". Elle a fait ressortir que plus de 75% des participants ont jugé que les informations reçues en lien avec les communications ont été informatives et utiles et traité des situations rencontrées dans leur travail. La salle de réunion est appropriée et l'organisation des pause-café et déjeuners ont été bien organisées selon les participants. (cf détails en annexe)

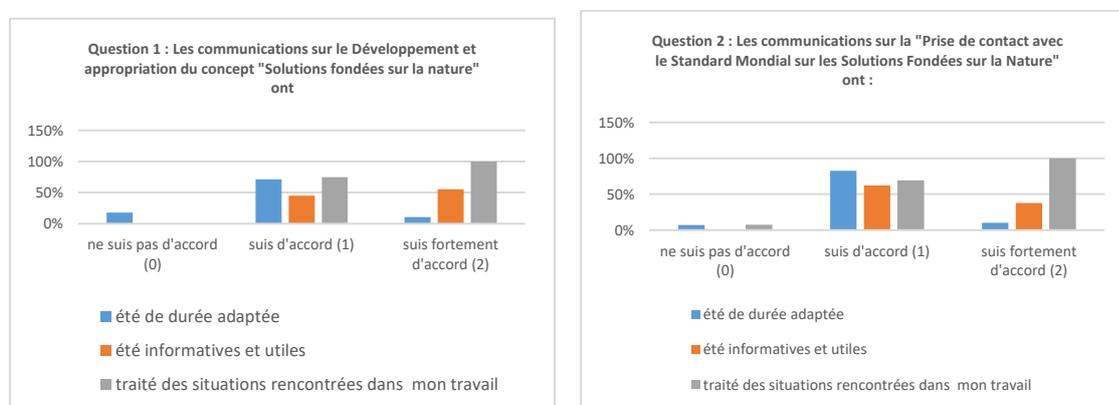


Figure 7: Évaluation de la session sur les SfN

5. Cérémonie de clôture de l'atelier

La cérémonie de clôture a connu deux allocutions et un mot de clôture. Les deux allocutions ont été respectivement prononcées par Dr. SOMDA Jacques de l'UICN et Dr. Dibi MILOO Directeur exécutif adjoint de l'ABV. Le mot de clôture a été prononcé par Monsieur YOSSI représentant le Ministre des Mines et de l'Eau.

Monsieur SOMDA, après avoir remercié les participants pour leur disponibilité et le respect de l'agenda de l'atelier, a exprimé sa fierté et pris l'engagement au nom de l'UICN à poursuivre son appui à l'ABV.

Quant au Directeur adjoint de l'ABV, il a, à son tour, remercié les participants ainsi que toutes les organisations ayant rendu possible la tenue de l'atelier. Il a exprimé sa fierté par rapport aux trois (03) idées de projets développées et à l'évaluation qui a montré que les objectifs de cet atelier sont atteints. Pour finir, il a souhaité que les recommandations fassent l'objet de suivi et a rassuré que (ABV) jouera pleinement sa partition, afin que ces idées de projets arrivent à maturité.

Le Coordonnateur de la Structure Focale Nationale, représentant le Ministre des mines, de l'hydraulique et de l'énergie, a pour sa part, exprimé sa gratitude à l'ABV et au Consortium pour la tenue de cet atelier qui a permis d'échanger pendant trois (03) jours et le renforcement des capacités des participants sur les SfN. Les connaissances ainsi acquises permettront de rédiger des projets bancables dans la logique des solutions fondées sur la nature a-t-il précisé. Il a également indiqué que les huit (08) idées de projets permettront certainement de régler certains problèmes qui ne manquent pas au niveau de la portion nationale du bassin de la Volta.

Conclusion

Les participants à l'atelier technique national de renforcement des capacités des acteurs du bassin de la Volta sur les « Solutions fondées sur la Nature » en vue de l'élaboration des projets bancables à mettre en œuvre dans les portions nationales et à l'échelle du bassin de la Volta, ont exprimé leur satisfaction à l'issue des échanges fructueux.

La Fin des travaux a été présidée par Monsieur le Directeur Nationale de l'Hydraulique, représentant le Ministre par la remise symbolique de quelques attestations de participation aux participants.

Le Représentant du Ministre des Mines, de l'Energie et de l'Eau du Mali, a remercié les institutions organisatrices et participantes pour l'accompagnement et l'assiduité aux débats

Il a prononcé la clôture des travaux de l'atelier à 16h00.

ANNEXES

ANNEXE 1 : Termes de référence

1. Contexte et justification

Le Consortium, comprenant l'Organisation Météorologique Mondiale (OMM), une Agence spécialisée des Nations Unies, l'Autorité du bassin de la Volta (ABV) et le Partenariat Mondial pour l'Eau en Afrique de l'Ouest (GWP-WA) mettent œuvre le projet intitulé "Intégration de la gestion des inondations et de la sécheresse et l'alerte précoce pour l'adaptation au changement climatique dans le bassin de la Volta (VDFM) ». Les activités du projet, démarrées en juin 2019, se poursuivent et s'achèveront en fin juin 2023. Le projet est financé par le Fonds d'Adaptation.

La mise en œuvre du projet implique, en plus des Agences Nationales en charge de la météorologie, de l'hydrologie, de la gestion des ressources en eau, de la protection civile, etc.), les institutions régionales et les partenaires de l'OMM, tels que la Fondation de Recherche CIMA, la Direction de la Protection Civile Italienne, l'UNITAR / UNOSAT, l'UICN et le CERFE etc.

L'une des activités du Projet est l'évaluation des indicateurs et des services environnementaux offerts par les écosystèmes en lien avec la prévision et la gestion des risques de catastrophes. Cette activité met l'accent sur l'approche « **solutions fondées sur la nature** » pour soutenir les processus de prévision et de gestion des inondations et des sécheresses. Elle s'appuie et valorise les fonctions caractéristiques des écosystèmes.

En effet, les changements et variabilité du climat, associés à un déclin de la biodiversité et dégradation des écosystèmes, posent des risques considérables qui appellent des solutions non seulement durables, mais aussi accessibles et applicables localement. La gestion durable des écosystèmes et des services écosystémiques est donc de plus en plus considérée comme une approche efficace pour mettre en œuvre les priorités d'action en matière de réduction des risques de catastrophe (RRC) et d'adaptation au changement climatique (ACC).

L'UICN, à travers la composante environnementale du projet VDFM propose des moyens d'intégrer les avantages écosystémiques et les approches fondées sur les écosystèmes aux actions de RRC et d'ACC, en mettant l'accent sur la planification à long terme et sur la prévention et préparation des risques. L'analyse et l'intégration des écosystèmes et les services que ceux-ci rendent aux communautés est un des fondements du renforcement des capacités pour la prévision, l'alerte et la gestion des inondations et des sécheresses ainsi que l'adaptation au changement climatique dans le bassin de la Volta.

C'est dans ce sens que des études d'évaluation des services que rendent les écosystèmes aux milieux environnementaux et humains, au système de prévision, d'alerte précoce et de gestion

des inondations et des sécheresses, ont été conduites en 2020. Ces études ont permis d'une part, d'analyser la faisabilité de la prise en compte des services écosystémiques dans le SAP et d'autre part, d'analyser la portée de la liste rouge de l'UICN pour orienter le recours aux lignes directrices dans la planification de la gestion durable des zones humides, refuges naturels des écosystèmes et de la biodiversité qui offrent d'énormes services contre les inondations et les sécheresses dans le bassin de la Volta.

Les résultats de ces études ont fait l'objet d'un atelier régional tenu les 15 et 16 juin 2021 à Ouagadougou dont le thème a porté sur « les solutions fondées sur la nature comme mécanisme pour répondre aux inondations et à la sécheresse », voir annexe 1.

Lors de cet atelier, chacun des six (6) pays membres de l'ABV a pu élaborer un plan d'actions sommaire comprenant quelques points essentiels tels que :

- organiser un atelier national pour chaque pays riverain pour le renforcement des capacités des acteurs du bassin de la Volta en lien avec les solutions fondées sur la nature et le Standard Mondial de l'UICN ;
- finaliser les plans d'action nationaux et/ou régionaux sur la réduction des risques de catastrophes (RRC) et pour l'adaptation au changement climatique (CCA) pour les sécheresses et les inondations par le biais des solutions fondées sur la nature ;
- préparer une note conceptuelle par pays puis pour le niveau régional avec le soutien des Agences Nationales, de l'UICN, de l'ABV et de GWP-AO ;
- organiser un atelier national pour présenter aux décideurs politiques, aux concepteurs des projets nationaux, aux Structures nationales en charge des plans d'investissement et aux partenaires techniques et financiers les projets ou plans d'actions élaborés par les six (6) pays ;
- organiser un atelier régional pour capitaliser les résultats des travaux effectués au niveau de chaque pays, examiner et valider le projet de plan d'action régional de prise en compte des solutions fondées sur la nature dans le système de prévision, d'alerte précoce et de gestion des inondations et des sécheresses ;
- renforcer les capacités des parties prenantes sur le concept « solutions fondées sur la nature » sur l'approche « solutions fondées sur la nature » afin de permettre sa prise en compte dans l'identification et la proposition des projets bancables pour la mobilisation des financements.

C'est dans cette optique que le Consortium OMM-ABV-GWP-AO en collaboration avec l'UICN, comme partenaire de ce projet, envisage la tenue de six (6) ateliers nationaux dont l'objectif général est le renforcement des capacités nationales sur l'approche solutions fondées sur la nature et sa prise en compte dans l'identification et l'élaboration des projets bancables pour la mobilisation des financements y afférents.

Les présents termes de référence sont élaborés pour servir de guide à l'organisation et la tenue de ces ateliers nationaux.

2. Objectifs de l'atelier régional

2.1.- Objectif général

L'objectif principal visés à travers ces ateliers nationaux est de renforcer les capacités des acteurs de la portion nationale du bassin de la Volta sur l'approche solutions fondées sur la nature et sa prise en compte dans le développement des projets bancables d'adaptation au changement climatique.

2.2.- Objectifs spécifiques

- améliorer les connaissances des participants sur le concept « solutions fondées sur la nature » et son importance dans le renforcement de la résilience et de l'adaptation au changement climatique dans le bassin de la Volta ;
- présenter la démarche pour la prise en compte de l'approche « solutions fondées sur la nature » dans les projets et programmes nationaux et transfrontaliers de gestion des inondations et des sécheresses dans le bassin de la Volta ;
- partager avec les participants les opportunités de financement des projets climatique existants avec un focus sur le Fonds d'Adaptation et le Fonds Vert pour le Climat entre autres ;
- identifier et approfondir des idées de projets de renforcement de la résilience et de l'adaptation au changement climatique répondant aux critères d'évaluation des SfN dans la portion nationale du bassin de la Volta.

3. Résultats escomptés

Les résultats attendus de l'atelier sont les suivants :

- les connaissances des participants sur le concept « **solutions fondées sur la nature** » et son importance dans le renforcement de la résilience et de l'adaptation au changement climatique dans le bassin de la Volta sont améliorées;
-
- la démarche pour la prise en compte de l'approche « solutions fondées sur la nature » dans les projets et programmes nationaux et transfrontaliers de gestion des inondations et des sécheresses dans le bassin de la Volta est présentée;
- les opportunités de financement des projets climatique existants avec un focus sur le Fonds d'Adaptation et le Fonds Vert pour le Climat entre autres sont partagés avec les participants;
- des idées de projets de renforcement de la résilience et de l'adaptation au changement climatique répondant aux critères d'évaluation des SfN dans la portion nationale du bassin de la Volta sont identifiés et approfondis ;

4. Démarche méthodologique

A. Calendrier des ateliers

L'équipe OMM-ABV-GWP-AO sera en contact avec les points focaux nationaux afin de déterminer les meilleures dates pour la tenue des ateliers. Veuillez noter que la date limite pour la tenue des ateliers est le 10 Février 2022. L'équipe OMM-ABV-GWP-AO consultera ainsi l'UICN pour fixer les dates et, ensuite, coordonner la logistique.

B. Séances virtuelles

Afin d'optimiser le temps à consacrer lors de ces ateliers et pour atteindre les objectifs escomptés, voir section ci-dessus, l'équipe OMM-ABV-GWP-AO en collaboration avec l'UICN organiseront une séance virtuelle (durée : une heure – en français et en anglais) sur les solutions fondées sur la nature. Ceci permettra à tous les participants d'avoir un niveau commun de compréhension sur le sujet.

Ces séances se tiendront le mois d'Octobre, le lien de connexion sera communiqué par la suite. De même un e-mail de rappel sera envoyé une semaine en avance pour assurer la disponibilité de tous les participants.

Nous conseillons tous les participants de lire les deux documents en pièce jointe dans le courriel envoyé par le Secrétariat de l'ABV :

- **Standard mondial de l'UICN pour les solutions fondées sur la nature -**
<https://portals.iucn.org/library/sites/library/files/documents/2020-020-Fr.pdf>
- **Orientations générales d'utilisation de Standard mondial de l'UICN pour les solutions fondées sur la nature : première édition -**
<https://portals.iucn.org/library/node/49074>

Ces documents vont permettre une meilleure compréhension sur l'approche SfN mais aussi ils vont permettre d'identifier des projets SfN potentiels et de développer la note explicative ou orientation pour le choix des idées de projets ou projets, annexe 1.

C. Méthodologie des ateliers nationaux

Au total dix (10) sessions seront organisées tout au long de l'atelier.

Ces sessions vont de la présentation préliminaire des idées de projets ou projets identifiés au niveau de chaque pays, à la restitution des feuilles de route-projets bancables et des recommandations et messages clés, en passant par le développement du contenu de l'approche « solutions fondées sur la nature », le partage et explication du Standard mondial.

Le contenu de ces dix (10) sessions sont précisé dans l'agenda indicatif de ces ateliers.

5. Durée et lieu de l'atelier

Les ateliers dureront chacun trois (03) jours selon l'agenda indiqué au point 7.

6. Participants à l'atelier

Ils comprendront entre autres, des représentant(e)s des services hydrologiques, météorologiques, de la Protection Civile, des agences spécialisées en environnement et développement durable, des projets et programmes travaillant sur la thématique ou des thématiques similaires.

Une catégorie de participants sera invitée pour la dernière journée. Il s'agit des Responsables des Directions de la Coopération et des Finances/investissements des différents pays, des Partenaires techniques et financiers (Points focaux : Fonds vert, Fonds d'adaptation, BAD, Banque mondiale, différentes Coopérations au développement).

7. Calendrier indicatif pour l'organisation des ateliers dans chaque pays

L'organisation et la tenue des ateliers nationaux sur pour le renforcement des capacités sur les solutions fondées sur la nature et l'élaboration des projets bancables pour la mobilisation des financements y afférents sont programmés dans chaque pays comme suit :

ANNEXE 2 : Agenda de l'atelier

(17-19 Janvier 2022, Sun Beach Hôtel Cotonou)

----- Programme

JOUR	SESSION	CONTENU	ACTEURS RESPONSABLES
JOUR 1			
08h30-9h00		Accueil des participants	Comité d'organisation
9h00-10h00	Session 1	Mot de bienvenue aux participants	Point focal ABV – M. ADJOMAYI
		Allocution du Représentant de l'UICN	Jacques Somda - Directeur Bureau UICN Burkina Faso
		Allocution Représentant de l'OMM au nom du Consortium	Ramesh Tripathi
		Allocution du Directeur Exécutif de l'ABV ou de son Représentant	Directeur Exécutif de l'ABV
		Discours de Monsieur le Ministre de Tutelle ABV du Pays ou son Représentant	Ministère concerné
		Tour de table - participants	Participants
		Mise en place du Présidium	Participants
Séances médias et photos avec les Autorités	Comité d'organisation		

JOUR	SESSION	CONTENU	ACTEURS RESPONSABLES
10:00 - 10:30		Cocktail ouverture	Comité d'organisation
10h30- 11h15	Session 2	<ul style="list-style-type: none"> - Examen et validation de l'Agenda - Attentes des participants - Pré-évaluation des connaissances sur le concept SfN - Présentation du projet VFDM - Présentation des objectifs et des résultats de l'atelier 	Présidium, UICN, ABV
11h15-11h30	Session 3	Etat de lieux la portion nationale du bassin de la Volta	Coordinateur SFN
11h30 - 12h15	Session 5	Présentation des projets ou idées de projets nationaux suivie d'échanges	Responsables de projets
12h15-13h00	Session 6	Développement et appropriation du concept « Solutions fondées sur la nature »	UICN
13h00-14h00		Pause déjeuner	Comité d'organisation
14h00-16h00	Session 7	Prise de contact avec le Standard Mondial sur les Solutions fondées sur la nature	UICN
JOUR 2			
08h30-9h00		Rappel de la journée 1	presidium-rapporteurs
9h00-9h30	Session 8	Encadrement et Financement axés sur les « Solutions fondées sur la nature »	Jacques Somda – UICN
9h30-10h00	Session 9	Expériences actuelles et futures axées sur les « Solutions fondées sur la nature »	ABV
10h00-10h30	Session 10	Instructions et Initiation des travaux de groupe	UICN / Participants
10h30-11h00		Pause-café	Comité d'organisation
11h00-13h00	Session 10 suite	Travaux de groupe : approfondir les idées de projets et compléter le canevas	Participants / équipe VDFM
13h00-14h00		Pause-déjeuner	Comité d'organisation
14h00-16h00	Session 10 suite	Travaux de groupe : approfondir les idées de projets et compléter le canevas	Participants / équipe VDFM
JOUR 3			
8h30-9h00		Rappel de la journée 2	presidium-rapporteurs
9h00-11h00	Session 10 suite	Travaux de groupe : approfondir les idées de projets et compléter le canevas	Participants / équipe VDFM

JOUR	SESSION	CONTENU	ACTEURS RESPONSABLES
11h00-11h30		Pause-café	Comité d'organisation
11h30-12h30	Session 10 suite	Travaux de groupe : Elaboration des présentations	Participants / équipe VDFM
12h30-13h30	Session 11	<ul style="list-style-type: none"> - Présentations - Evaluation des connaissances acquises - Remise des attestations 	Participants / équipe VDFM
13h30-14h00		Clôture de l'atelier	Présidium

ANNEXE 3. LA Fiche du concept solutions fondées sur la nature

Au fil des décennies, l’UICN a mené des initiatives de préservation de la biodiversité innovantes qui ont permis non seulement de protéger, gérer et restaurer l’environnement, mais également de procurer des bénéfices tangibles et durables pour l’être humain. Ce type d’approche est désormais largement connu sous le nom de solutions fondées sur la nature (Figure 1).



Figure 8. « Les Solutions fondées sur la nature sont des actions visant à protéger, gérer de manière durable et restaurer des écosystèmes naturels ou modifiés, pour relever directement les enjeux de société de manière efficace et adaptative tout en assurant le bien-être humain et des avantages pour la biodiversité » (IUCN, 2016).

A mesure que les SfN sont intégrées aux politiques et adoptées sur le terrain, il devient urgent de clarifier et de préciser ce que le concept implique et les conditions à remplir pour un déploiement réussi. Faute de quoi, la mise en œuvre des SfN pourrait manquer de cohérence et de pertinence. Ainsi, le Standard fournit également un cadre d'apprentissage systématique pour que les enseignements tirés puissent améliorer et faire évoluer les applications, renforçant de fait la confiance des décideurs dans les SfN.

Ce Standard comporte 8 critères et 28 indicateurs (Figure 2). Critère 1 vise à identifier les enjeux de société qui trouveront une réponse grâce aux SfN. Si les défis sociétaux comprennent aujourd'hui le changement climatique (adaptation et atténuation), la réduction des risques de catastrophes naturelles, la dégradation des écosystèmes et la perte de biodiversité, la sécurité alimentaire, l'amélioration de la santé humaine, le développement socio-économique et la sécurité de l'approvisionnement en eau, d'autres enjeux spécifiques pourraient être abordés à mesure que le champ d'application des SfN évolue. Il est possible de s'attaquer à un ou plusieurs enjeux sociétaux mais la priorité est d'exploiter les SfN éventuelles pour en tirer de multiples, sachant qu'une seule intervention permet de traiter plusieurs défis.

Le deuxième critère permet de guider la conception d'une solution adaptée à l'ampleur du problème. Par ampleur, on entend ici d'abord l'échelle géographique, terrestre et marine, ainsi que les dimensions économique, écologique et sociétale du paysage terrestre/marin. La zone cible où se pose le défi sociétal fait généralement partie d'un système plus vaste, qu'il soit écologique, économique ou social. Si les activités de l'intervention se limitent à l'échelle du site, la robustesse, l'applicabilité et l'adaptabilité de la solution doivent être pensés de manière à tenir compte des systèmes plus vastes en jeu.

Critères 3, 4 et 5 correspondent aux trois piliers du développement durable : durabilité environnementale, équité sociale et viabilité économique. La mise en place d'une SfN optimale exige pour chaque critère une certaine compréhension des ressources existantes et du contexte, qui serviront de référence, et des mesures durables sont nécessaires pour la mise en œuvre de fortes SfN.

Critère 6 traite de l'équilibre à trouver entre les compromis et les choix à faire pour atteindre les objectifs à court et à long terme, et de la manière de garantir une démarche permettant de définir ces compromis transparente, l'équitable et l'intégrante. Les SfN s'appuient sur les ressources des écosystèmes, qui sont des systèmes complexes, dynamiques et auto-organisés. Les écosystèmes peuvent répondre de manière favorable à une SfN, mais le projet peut également engendrer des conséquences involontaires, imprévues ou indésirables.

Le critère 7 répond donc au besoin d'adopter un mode de gestion adaptatif qui facilite une amélioration continue des processus à l'échelle du système et permet d'adapter la SfN en fonction des changements systémiques. Le véritable potentiel des SfN réside dans leur mise en œuvre à long terme et à grande échelle, rendue possible par une intégration des concepts et des mesures dans les cadres politiques ou réglementaires et par leur lien avec des cibles nationales ou des engagements internationaux, comme le préconise le critère 8.

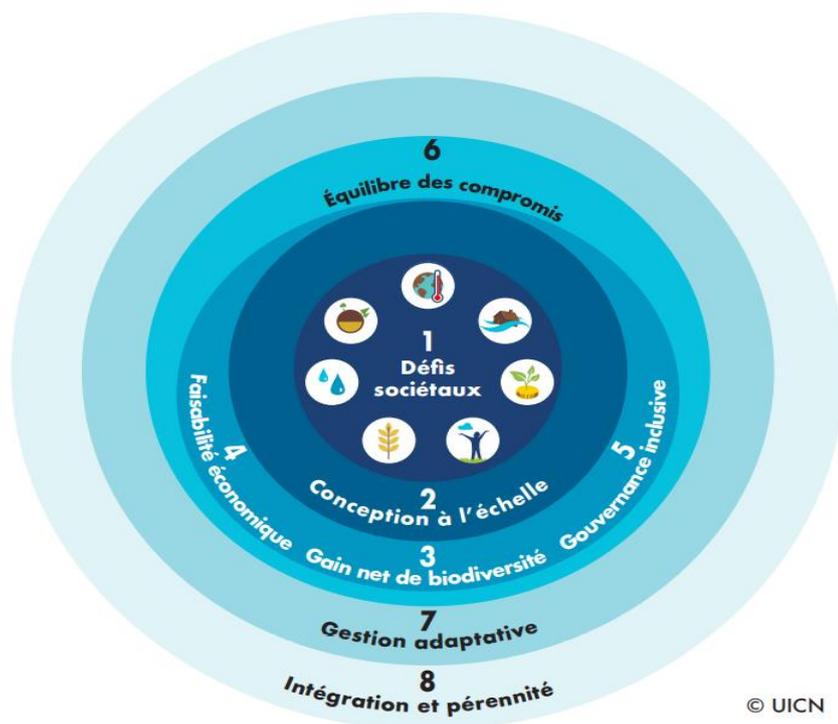


Figure 9. Les huit critères du standard mondial de l'UICN pour les SfN sont tous liés.

ANNEXE 4 : Note explicative ou orientation pour le choix des idées de projets ou projets

1. Contexte. Décrivez les défis environnementaux et climatiques pertinents du pays/bassin et noter engagements, cadres d'investissement existants et si possible de projets/activités en cours sur la RRC et l'ACC dans le pays/bassin.

2. Durée

3. Défis et obstacles

4. Zone cible et bénéficiaires

5. Examen des politiques - NDC, cadres réglementaires, etc. dans le pays et le bassin

6. Objectif du projet et résultats attendus - indicateurs si possible

7. Approche envisagée - Résultats et activités

Exemples d'activités

a) Composantes de gestion locale des catastrophes ciblant les acteurs locaux et les populations dans les zones exposées aux catastrophes : systèmes d'alerte précoce, cartographie et informatisation des données, renforcement des capacités locales, formation.

b) Liens institutionnels et plaidoyer, ciblant les institutions impliquées dans la gestion des catastrophes/la réduction des risques de catastrophe : plaidoyer, facilitation de la coordination, renforcement institutionnel.

c) Information, éducation, communication, visant les bénéficiaires directs et indirects (population desservie) : sensibilisation du grand public et éducation.

d) Infrastructures et services à petite échelle au niveau communautaire : soutien aux

infrastructures et travaux d'atténuation, systèmes d'exploitation et de maintenance ; activités d'atténuation non structurées.

8. Calendrier d'exécution

Annexe 5 : Liste des participants à l'atelier

N°	Nom	Prénoms	Emails/Téléphone	Fonction	Structure
1	TANGARA	Abdoulaye	tangmabou@gmail.com	Chef de Division DAEP	DNH
2	DIARRA	Abou	aboudiarra24@yahoo.fr 79 38 30 33	Préfet	Cercle de Bankass
3	COULIBALY	Soukalo	architecturesoukoul@gmail.com 75 01 08 00/65 37 57 94	Chef Section Architecture	DNUH Urbanisme
4	BEREDOGO	Abou	brdogoabou@yahoo.fr 79 12 66 15 / 63 18 38 73	CSER	LNE
5	WAIGALO	Hamidou	haigalo@yahoo.fr 71 46 02 16	Chef Division	DNH
6	TRAORE	Daouda	ddsspdnh@gmail.com 76 38 73 03	Chef Division	DNH
7	SIDIBE	Ibrahima	sidiyoro@yahoo.fr 76 47 88 58	Chef de Section DSGRE	DNH
8	MAHAMANE	Abdoulaye	abdounajim@yahoo.com 76 02 20 26	ONG DEMESO	ONG DEMESO
9	TOURE	Sadio	touremalisadio@yahoo.fr 79 48 08 09	Chef Division	DRH-MOPTI
10	TRAORE	Bourama	bourama75@gmail.com 66 79 18 66	Coordinateur National	Alliance WASH
11	SIDIBE	Aboubacar Modibo	aboubacarsidibe@hotmail.fr	Chef de Division	DSGRE/DNH
12	DIARRA	Cheick O	cheickoumart@gmail.com 63 25 81 91	Chef de Division	DNACPN

N°	Nom	Prénoms	Emails/Téléphone	Fonction	Structure
13	COULIBALY	Baba	coulibalibaba@yahoo.fr 76 20 01 20	Chef Division	Direction Nationale de la Pêche
14	DAO	Bakary	Dao.bakary999@gmail.com 66 92 26 89	Sous Directeur	DGPC
15	SIDIBE	Salihoun	salihousidibe@gmail.com 76 00 78 37 / 66 00 78 07	Stagiaire	CDN
16	SAMAKE	Mamadou	samakem@yahoo.fr 92 28 90 35	Chef Bureau Assistance aux usagers	MALI-METEO
17	KONE	Youssouf	adeken58@yahoo.fr 76 38 78 97	DNA/DNAT	DNAT
18	CISSE COULIBALY	Youma	92 18 44 94 cyouma@yahoo.fr	Chef UG-GIRE	DNH
19	TOGO	Adama	Adama.togo@iucn.org 69 50 55 33	Chargé Projets	UICN-MALI
20	DIALLO	Diénébou	dieneboudiallo@yahoo.fr 76 36 84 26	Chef Département	ANGMV
21	SANOGO	Korotoumou	korosa2003@yahoo.fr 79 17 13 96	Chef BAID	
22	KONE	Sanaba SIDIBE	sidibesanaba@yahoo.fr 79 32 87 71	Chef Section PR	DNDS
23	BELLO	Etienne	pdids01@gmail.com 65 64 00 38	Maire Baye	Mairie
24	VODOUN HESSI	BG, Félicité	felicite.chabigonni-vadounhessi@iucn.org 0022676405861	Coordonatrice des Projets	UICN Burkian
25	MAIGA	Fatoumata Abdourazack	fatoumataadb10@gmail.com	Chargé de l'aménagement des ZH, PF	DNEP
26	SIDIBE	Filifing	filifingsidibe@yahoo.fr 76 45 86 88	Ingénieur de la Statistique	CN-OMVS

N°	Nom	Prénoms	Emails/Téléphone	Fonction	Structure
27	SAMAKE	Yacouba	ysamakeya@gmail.com 76 22 64 77	Gestionnaire des Logistiques	SAP
28	NDJIM	Hamady	hamady_ndjim@yahoo.fr	Consultat	HNDing Conseils
29	SIDIBE	Kassoum	kassoum2000@yahoo.fr	GAF/DNH	PCA-GIRE
30	ZIBRE	Josiane	jozab@yahoo.FR	Comptable	ABV
31	TRAORE	Ibrahima	ibrahimatraore@gmail.com 70 71 71 95	Prévisionniste	METEO
32	BOCOUM	Djoouro	bdjoouro@yahoo.fr	DN	DNH
33	SOMDA	Jacques	jacques.somda@iucn.org 00226 71 29 68 96	Chef de Programme	UICN
34	TABALABA	Boureïma	tabalaba60@hotmail.com 76 02 18 50	Coordinateur	CN-CIEPA/WASH
35	CISSE	Navon	navon.cisse@yahoo.fr 76 49 23 29	Président	PNE-MALI
36	MILLOGO	Dibi	fredmilf@yahoo.fr 0022670437317	DEA	ABV
37	ZONGO	Beteo	bzongo@wetlands-sheloffice.org	Weltands Int	WISO
38	COULIBALY	Diatou	76 96 42 09 traoredjatou4@gmail.com	Stagiaire	DNH
39	MAIGA	Agaichatou	60 20 15 75	Secrétaire	DNH/DSGRE
40	H AidARA	Mohamed	76 37 35 91 haidaramohameda@yahoo.fr	Suppléant FEM	AEDD/FEM
41	CISSE	Boubakary O	74 12 12 71 cisseboubacarfat@gmail.com	Personne d'Appui	DNH/UG-GIRE
42	Lcl BERTHE	Sinali	sinaliberthe@hotmail.fr	Sous Directeur	DGPC

N°	Nom	Prénoms	Emails/Téléphone	Fonction	Structure
43	COULIBALY	Mahamadou	mcoulibaly_bf04@yahoo.r	Secrétaire Exécutif	Fonds de l'Eau
44	FOFANA DIAKITE	Kaba	diakitetenin49@yahoo.fr 76 30 90 87	Secrétaire	UG-GIRE/DNH
45	CAMARA	Sega	segaboucamara01@gmail.com	Directeur Adjoint	ONAV